

FORMATION CREER ET PILOTER SA MICRO-ENTREPRISE

Vous avez un projet de micro-entreprise et souhaitez acquérir les fondamentaux pour le structurer et le piloter ?

Cette formation certifiante de 2 jours vous permet de comprendre le fonctionnement du régime de la micro-entreprise, de construire une offre adaptée à votre marché, d'évaluer la viabilité financière de votre projet et de maîtriser les principaux outils nécessaires au lancement et au pilotage de votre activité.

LES POINTS FORTS :

- ✓ **Une formation pragmatique, courte et qui vous donne l'essentiel pour réussir**
- ✓ **Une pédagogie active associant apports méthodologiques, échanges, analyse de pratiques et mises en situation**
- ✓ **Des outils concrets pour structurer et sécuriser votre projet et préparer le lancement de votre activité**
- ✓ **Des échanges avec un conseiller spécialisé en micro-entreprise**

Un accompagnement post-formation possible, en fonction de vos besoins

INDICATEURS DE SATISFACTION ANNÉE 2026 :

Taux de satisfaction : 100% TS+S **Taux de réussite : 100%**

CCI NICE CÔTE D'AZUR

Au cœur de votre histoire

Les objectifs de la formation :

À la fin de cette formation, vous serez en capacité de :

- Maîtriser les principales étapes de création d'une micro-entreprise
- Définir votre offre commerciale et votre proposition de valeur
- Évaluer les éléments nécessaires à la viabilité financière de votre projet
- Identifier et utiliser les principaux outils nécessaires au pilotage de votre micro-entreprise

Le programme de la formation :

Ces 2 jours de formation vous permettent de structurer votre projet de micro-entreprise et d'en sécuriser le lancement. Grâce à des méthodes, des outils concrets et des mises en pratique, vous construisez un projet cohérent, viable et conforme, tout en renforçant votre crédibilité auprès de vos partenaires. La certification permet de valoriser les compétences acquises et de témoigner du sérieux de votre engagement auprès des banques, fournisseurs et distributeurs. Vous travaillerez notamment sur les thématiques suivantes :

1. Structurer son projet et définir une offre cohérente avec son marché :

- Clarifier ses motivations, ses objectifs et les contraintes personnelles ou professionnelles
- Définir sa proposition de valeur et ce qui rend son offre identifiable
- Analyser son marché : besoins clients, concurrence, opportunités et risques
- Déterminer son positionnement et établir une feuille de route structurée

2. Construire un modèle économique et préparer la viabilité financière de son activité :

- Identifier les besoins financiers et les dépenses au démarrage
- Calculer ses coûts, définir ses prix et estimer son chiffre d'affaires prévisionnel
- Vérifier la rentabilité économique et anticiper sa rémunération

3. Comprendre le cadre réglementaire et réaliser les démarches administratives :

- Maîtriser le fonctionnement du régime micro : avantages, limites, seuils, obligations
- Connaître les options fiscales et sociales : micro-fiscal, versement libératoire, micro-social, TVA, ...
- Réaliser les démarches de création : immatriculation, protection sociale, assurances
- Comprendre les obligations du micro-entrepreneur (CFE, déclarations, compte bancaire dédié, mentions légales)

4. Lancer, piloter et pérenniser sa micro-entreprise au quotidien :

- Produire des devis et factures conformes et tenir ses registres obligatoires
- Mettre en place les outils de pilotage : tableau de bord, gestion de trésorerie, indicateurs de suivi
- Définir une stratégie de communication et de prospection adaptée à ses moyens
- Faire évoluer son activité et anticiper la sortie du régime

La certification RS7438 – « Créer et piloter sa micro-entreprise », enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 18 décembre 2025, est portée par CCI France.

Cible

Toute personne disposant d'un projet de création de micro-entreprise.

Pré-requis

Avoir un projet entrepreneurial et souhaiter créer son activité sous le régime de la micro-entreprise.

Durée

- 14 heures sur 2 jours (évaluation inclue)
- Formation collective en présentiel
- Lieu : Nice ou Grasse

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur un QCM et une production écrite individuelle, réalisée à partir du projet de création du candidat ou d'un cas fictif fourni. Elle permet d'évaluer la maîtrise des compétences nécessaires à la création et au pilotage d'une activité en micro-entreprise.

Moyens et outils pédagogiques

- Formation collective en présentiel.
- Pédagogie active basée sur l'échange, l'analyse de pratiques, les mises en situation et la délivrance d'outils qui leur permet de piloter leur micro-entreprise
- Accès à CCI Business Builder et à des ressources pédagogiques

Les livrables

- Les supports de la formation.
- Une certification de compétences, délivrée en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation.

Inscription

Contactez : *cfenice@cote-azur.cci.fr*
ou consultez : *www.cote-azur.cci.fr/solutions/creer-et-piloter-sa-micro-entreprise/*
ou : *www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche*

Tarif

- 400 € net de taxe
- Vous pouvez faire financer par votre CPF (Compte Personnel de Formation)

Intervenants

Un conseiller spécialisé en micro-entreprise de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Informations pratiques

Contactez la CCI Nice Côte d'Azur pour obtenir plus d'informations :
cfenice@cote-azur.cci.fr / cfegrasse@cote-azur.cci.fr

Retrouvez toute l'actualité économique, l'agenda et les événements business sur notre site internet : www.cote-azur.cci.fr

20 Bd Carabacel - 06005 Nice | 04 93 13 73 00 | allocci@cote-azur.cci.fr

CPF ENTREPRISE DE FORMATION RESPECTANT LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION

CCI NICE CÔTE D'AZUR
Au cœur de votre histoire

Septembre 2026